



Les chefs de chacun des cinq grands partis fédéraux s'engagent à appuyer les droits humains des femmes

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 18 janvier 2006, Ottawa – L'Alliance féministe pour l'action internationale (AFAI), une alliance stratégique d'organisations de femmes et de défense de droits, est heureuse d'annoncer que les cinq grands partis fédéraux se sont engagés à appuyer les droits humains des femmes du Québec et du Canada au sein du prochain parlement.

L'AFAI avait invité les chefs des partis fédéraux à signer avant midi aujourd'hui une déclaration quant à leurs intentions de respecter les obligations du Canada en matière d'égalité des femmes.

Gilles Duceppe du Bloc Québécois, Jack Layton du Nouveau Parti démocratique, Jim Harris du Parti Vert, Paul Martin du Parti libéral et Stephen Harper du Parti conservateur ont tous signé cet engagement. Ces chefs ont déclaré qu'une fois élus, ils prendront des mesures concrètes et immédiates pour s'assurer que le Canada s'acquitte pleinement de ses engagements envers l'égalité des femmes. Pour lire les lettres des chefs de partis, consultez le site Web de l'AFAI au http://www.fafia-afai.org/fabo/news/chefs_engagement.php

Pour l'AFAI, ces engagements électoraux ne sont que la première étape de sa campagne d'un an visant à promouvoir la mise en oeuvre pleine et entière par le Canada des engagements envers les femmes pris aux termes de traités internationaux sur les droits de la personne.

En plus d'en appeler au soutien public des chefs de partis fédéraux, les femmes de nombreuses collectivités canadiennes ont pressé les candidates et les candidats d'imiter leurs chefs et ont obtenu, à ce jour, plus de 70 engagements signés. Une liste de l'ensemble des signataires figure au <http://www.fafia-afai.org/fabo/news/listecandidates.php>

L'année 2006 marque le 25^{ième} anniversaire de la ratification par le Canada du traité le plus complet en matière de droits humains des femmes, la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* de l'ONU. Le Canada a été un des premiers pays à signer ce traité en 1980.

Selon les examens de sa performance par les Nations Unies, le Canada accuse un certain retard dans son respect de la Convention. Les Canadiennes travaillant à temps plein gagnent toujours, en moyenne, 71 % du salaire de leurs homologues masculins. Le nombre de mères seules et de femmes de couleur vivant dans la pauvreté est toujours très élevé. Les femmes autochtones continuent de subir de nombreuses infractions à leurs droits humains. Les femmes vivent également un accès insuffisant à l'assurance emploi, à l'aide juridique et aux services anti-violence de première ligne.

Pour plus de renseignements et pour lire les lettres des chefs de partis, consultez le site Web de l'AFAI au www.fafia-afai.org. Pour d'autres renseignements, contactez Charlotte Thibault ou Nancy Peckford au 613-292-7941.